

Situation n° 17
Un stage qui se termine après quatre jours
Secondaire, 3^e stage

La problématisation de la situation du point de vue de l'enseignante associée :

L'enseignante associée (EA) accueille un stagiaire en troisième année du baccalauréat en enseignement secondaire. Elle le rencontre durant le mois de décembre pour expliquer son fonctionnement en classe. Le stagiaire lui explique qu'il souhaite améliorer sa façon de s'organiser. Ensemble, ils fixent les objectifs du stage. Le stagiaire semble réceptif et motivé à intégrer la classe en janvier.

La première journée de stage, l'EA constate que l'étudiant ne s'est pas préparé. La deuxième journée, il arrive avec 20 minutes de retard en classe. En entrant dans celle-ci, il interrompt le cours en justifiant son retard par la difficulté de trouver une vignette de stationnement. En quatre jours de stage, il est arrivé deux fois en retard.

Outre son manque de ponctualité, l'attitude du stagiaire déplaît à l'EA. Il bâille en classe, conteste ses commentaires et critique, devant les élèves, l'enseignement qu'elle donne. D'après l'enseignante, l'attitude du stagiaire frôle l'impolitesse.

L'intention de l'EA dans cette situation :

L'EA souhaite que le stagiaire prenne conscience qu'il n'a pas une attitude professionnelle et qu'il devrait apprendre à se comporter de cette manière.

La stratégie de l'EA compte tenu de l'intention poursuivie :

L'EA exprime franchement au stagiaire son désaccord par rapport à son attitude, tout en essayant de maintenir un climat de dialogue. Elle lui explique, entre autres choses, qu'un stagiaire doit donner l'exemple aux élèves. Et le fait qu'il bâille en classe est loin d'en être un bon.

La situation transformée :

Après quatre jours, l'étudiant annonce à son EA qu'il quitte le stage. Il pense qu'elle n'est pas la bonne personne pour l'accompagner dans sa formation. L'EA souhaite discuter de la situation avec le stagiaire et lui conseille de ne pas s'en aller sur le « coup de l'émotion ». Le stagiaire réplique en lui faisant comprendre qu'elle ne le connaît pas et que « de l'émotion, il n'en a pas »! Il lui lance les livres et quitte la classe en colère. Vers 20 heures, l'EA reçoit un appel téléphonique. On lui annonce qu'une plainte a été déposée contre elle à l'université. L'enseignante contacte le SU pour le mettre au courant de la situation. Elle invite ensuite le stagiaire à une rencontre avec la direction et le SU, mais l'étudiant la refuse. Sans la présence du stagiaire, la direction, le SU et l'EA se rencontrent pour faire le point sur la situation. Le SU accepte de contacter l'université pour mettre l'institution au courant. L'EA n'a jamais eu de retour sur la position de l'université. Finalement, l'enseignante contacte la direction du module pour être appuyée.

On lui répond que c'est à la direction d'école de régler le problème. Le stagiaire a abandonné le stage et il a été remplacé par l'université.

Le recul réflexif en groupe de codéveloppement accompagné :

Demande formulée au groupe par l'EA : Elle demande au groupe de lui proposer d'autres stratégies ou solutions qu'elle aurait pu appliquer dans un cas semblable.

Apports du groupe : Le groupe suggère que l'enseignante associée pourrait :

- Demander directement au stagiaire de s'en aller, car les participants n'auraient pas accepté un tel mépris;
- Consulter les rapports des autres stages;
- Adopter les mêmes stratégies qu'elle a utilisées.

Apports du chercheur : Celui-ci propose à l'EA de partager le problème le plus vite possible avec la direction d'école. Il soulève l'importance d'un carnet de bord pour prendre en note les faits. Ce carnet permet à l'EA de confronter l'étudiant, mais également de justifier sa position.

Le chercheur informe ensuite les participants de la démarche à suivre dans des cas similaires. Il faut informer la direction de l'école et le superviseur. Si le cas est grave, le superviseur devrait informer la direction de module. Dans l'éventualité où l'enseignant n'a pas eu de réponse de la part de la direction du module, il peut la contacter directement. La direction du module devrait chercher à comprendre la situation en s'informant auprès de la direction d'école, de l'EA et du superviseur. De plus, le superviseur doit écrire un rapport à insérer dans le dossier étudiant. Le chercheur ajoute que les raisons de l'étudiant doivent être justifiées pour l'abandon d'un stage et que le stagiaire n'a pas le droit de choisir un EA.

Ce qui est retenu par l'EA en lien avec la situation vécue : L'enseignante pense qu'elle a été trop émotive. Avec du recul, elle se fierait plus à son jugement et irait chercher des appuis plus tôt au cours du stage.